

## MUNICIPALITÉ DE SAINT-MODESTE

4 mars 2013

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue le 4 mars 2013 à 20 heures, à la salle du conseil située au 312 rue Principale à Saint-Modeste.

Sont présents :

- M. Louis-Marie Bastille, maire
- Mme Margot Perreault, conseillère
- M. Alain Boucher, conseiller
- M. Jean-Guy Raymond, conseiller
- M. Yannick Bélanger, conseiller
- M. Lucien Gendron, conseiller

Les membres présents forment le quorum.

Le directeur général et secrétaire-trésorier, Alain Vila, assiste à la session.

2013-03-0040

### **1. Ouverture de la session**

La session est ouverte à 20h00. Louis-Marie Bastille, maire de Saint-Modeste, souhaite la bienvenue à tous.

Il est proposé par Jean-Guy Raymond appuyé par Yannick Bélanger l'ouverture de la session.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

2013-03-0041

### **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Alain Boucher appuyé par Margot Perreault d'adopter l'ordre du jour.  
Le point « Affaires nouvelles » est laissé ouvert.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

### **3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX**

2013-03-0042

#### **3.1 Approbation du procès-verbal de la session ordinaire du 4 février 2013 à 20 heures**

Il est proposé par Margot Perreault appuyé par Lucien Gendron d'approuver le procès-verbal de la session ordinaire du 4 février 2013 à 20 heures.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

### **4. FINANCES**

2013-03-0043

#### **4.1 Acceptation des comptes à payer**

Il est proposé par Jean-Guy Raymond appuyé par Lucien Gendron:

- ◆ D'approuver le paiement des comptes énumérés dans le registre